

## Protocole des retards et des absences non-motivées

Heures concernées	Actions posées en séquence		Conséquences
<b>Dès 9h30</b>	Fermeture des portes de l'accès St-Viateur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance active aux portes <b>jusqu'à 9h45</b> pour éviter que des élèves ouvrent aux retardataires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Au 4<sup>e</sup> retard non motivé</b> consigné, l'élève se voit imposer une retenue le lendemain matin dès 8h30.</li> </ul>
<b>Arrivée des élèves retardataires entre 9h30 à 9h40</b>	Les élèves n'accèdent à l'école que par l'entrée principale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En tout temps, l'élève est responsable de son retard non-motivé ;</li> <li>• Les élèves reçoivent un billet de retard et se dirigent en classe ;</li> <li>• L'enseignant.e consigne le retard dans Mozaïk ;</li> <li>• L'équipe des surveillant.es analyse les données consignées dans Mozaïk, prépare et distribue les convocations aux retenues.</li> </ul>	
<b>Après 9h40</b>	Les élèves qui arrivent <b>après 9h40 seront considérés absents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'absence est consignée dans Mozaïk par l'enseignant et maintenue comme telle ;</li> <li>• Les élèves sont dirigés vers le local de retrait.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le protocole des absences non-motivées s'applique</li> </ul>
<b>Périodes 2,3 et 4</b>	Un retard de 5 minutes maximum est autorisé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après 5 minutes, les élèves seront dirigés vers le local de retrait ;</li> <li>• Dans les cas où les retards sont récurrents, les parents seront rencontrés à l'école afin de trouver une solution commune.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le protocole des absences non-motivées s'applique</li> </ul>

## Protocole des retards et des absences non-motivées

### Précisions importantes

<b>Autobus scolaire en retard</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves qui arrivent <b>en autobus scolaire</b> reçoivent un billet spécifique ;</li> <li>La liste des élèves utilisant le transport est également disponible auprès de l'équipe administrative</li> </ul>
<b>Manque de matériel en classe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le manque de matériel doit être traité comme un retard non motivé, mais est géré par le personnel enseignant en classe (consignation dans Mozaïk)</li> </ul>
<b>Motivation des absences</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La motivation devra arriver <b>avec l'élève</b> (inscrite à l'agenda par le parent) ou un message <b>devra avoir été envoyé avant l'arrivée de l'élève</b> ;</li> <li>Les rappels nécessaires seront effectués auprès des parents.</li> </ul>

### Gradation des interventions pour les absences non-motivées

<b>Chaque absence non-motivée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication au parent pour signaler l'absence non motivée</li> <li>Distribution d'un coupon de retenue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les retenues auront lieu de 16h10 à 17h10</li> <li>Les retenues ont lieu du lundi au vendredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les élèves qui ne se présentent pas à la retenue du soir sont escortés, le lendemain, à la fin de leur 2<sup>e</sup> période du matin pour une retenue au midi.</li> </ul>
<b>Plus de 4 absences non motivées et/ou absences lors des convocations aux retenues</b>	Présence lors de la journée pédagogique suivante ou présence lors de samedis matin  (Analyse de cas)	<ul style="list-style-type: none"> <li>½ journée ou journée complète selon l'analyse du cas de l'élève ;</li> <li><b>L'utilisation des samedis matin</b> ne se fera qu'avec la collaboration des parents pour garantir la présence des élèves</li> </ul>	

## Protocole des retards et des absences non-motivées

### Principes sur lesquels s'appuie le protocole des absences

- À moins d'exemptions reconnues par le MEQ, la fréquentation scolaire est une obligation légale, et ce, jusqu'au dernier jour de l'année scolaire au cours de laquelle l'élève atteint ses 16 ans ;
- **L'absentéisme a un impact direct sur la réussite des élèves ;**
- Il faut traiter l'absence comme **du temps à reprendre à l'école** :
  - La reprise de temps se fait prioritairement lors des retenues ;
  - Les journées pédagogiques peuvent également être utilisées pour la reprise de temps ;
  - Des mesures de soutien additionnelles peuvent être utilisées par les directions adjointes selon les besoins spécifiques ;

